**Titre :** L'Évaluation formative du Partenariat entre le Gouvernement canadien et la Société de la Croix rouge canadienne pour accroître l'aide

## A. MODIFICATIONS À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP)

L'addenda n'apporte aucun changement à la DDP SEL : 2017-D-000396-1.

## **B.** QUESTIONS ET RÉPONSES

Addenda 6

Question no 1	Nous aimerions que la date de clôture de la demande de propositions pour l'Évaluation formative du Partenariat entre le Gouvernement canadien et la Société de la Croix rouge canadienne pour accroître l'aide humanitaire (2017-D-000396-1) soit reportée de deux semaines.
Réponse 1	Malheureusement, le MAECD ne peut pas retarder ce processus, une prolongation est donc impossible.
Question no 2	La DDP précise des exigences très fermes quant aux échéances :
	• p. 58 section 6.3 « La collecte des données ne doit pas durer plus de 50 jours. »
	• p. 59 section 9.1.1 « Le consultant doit soumettre un plan de travail préliminaire au responsable technique du projet (RTP) dans les trois semaines qui suivent la signature du contrat. »
	• p. 60 section 9.1.2 « Dans la semaine qui suit la réception des commentaires du RTP, le consultant doit soumettre le plan de travail final »
	• p. 60 section 9.1.3 « Le consultant doit organiser une seconde séance de compterendu/validation à Ottawa deux semaines après la séance initiale. »
	• p. 60 section 9.1.4 « Au plus quatre semaines suivant la seconde séance de validation avec le MAECD, le consultant doit soumettre à l'examen du RTP deux rapports d'évaluation préliminaires ».
	• p. 60 section 9.1.5 « Dans les deux semaines suivant la réception des commentaires du RTP, le consultant doit présenter les deux rapports finaux au MAECD. »
	Pouvons-nous présumer de ce qui suit :
	1. les échéances correspondent à la semaine de travail au Canada, à l'exclusion des jours fériés/vacances bancaires, et une semaine équivaut à 5 jours de travail?
	2. il est acceptable de soumettre une méthodologie et un calendrier qui produisent l'évaluation dans les huit mois prévus, mais qui ne se conforment pas strictement aux exigences relatives au temps dans le but d'améliorer la qualité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données?
	3. l'atelier d'Ottawa pour la présentation des rapports d'évaluation finaux, dont le «MAECD décidera du moment et de l'endroit » aura lieu au cours du mois suivant la fin de la période de contrat de huit mois?
	4. l'atelier d'Ottawa pour la présentation des rapports finaux sera organisé et financé directement par le MAECD (au-delà de la limite globale de financement de 361 830,00 \$) de sorte que le consultant n'a qu'à tenir compte dans son budget du temps, des déplacements et des coûts de subsistance liés à sa préparation en vue de l'atelier et à sa participation à celui-ci?

SEL.: 2017-D-000396-1

Réponse 2	1. C'est exact.
	2. Les soumissionnaires doivent se conformer aux exigences relatives au temps précisées dans les Termes de référence.
	3. L'atelier d'Ottawa pour la présentation des rapports d'évaluation finaux doit avoir lieu durant la période de contrat.
	4. C'est exact.

## C. TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES